



The College of Naturopaths of Ontario

## PROCESSUS D'ACCÈS À LA PROFESSION LISTE DE VÉRIFICATION DU CANDIDAT

La liste de vérification suivante est fournie pour aider les personnes qui présentent une demande d'inscription à l'Ordre des naturopathes de l'Ontario (l'Ordre) après avoir terminé un programme d'études en naturopathie accrédité par le CNME. Si vous présentez une demande d'inscription en tant que DN actuellement inscrit et exerçant la profession dans un autre territoire réglementé du Canada, veuillez prendre contact avec le service des demandes à [applications@collegeofnaturopaths.on.ca](mailto:applications@collegeofnaturopaths.on.ca) pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant le processus de demande.

Les candidats qui ont suivi une formation internationale ou non accréditée et qui présentent une demande d'inscription à l'Ordre par l'entremise du programme d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA) devraient consulter la [liste de vérification des candidats à l'ERA \(en anglais\)](#).

Pour obtenir des renseignements à propos de chacune de ces exigences, veuillez consulter la section « [Candidats](#) » du site Web de l'Ordre des naturopathes de l'Ontario (l'Ordre) et le « [Guide de demande d'inscription](#) ».

**Remarque :** pour accéder au formulaire pour l'étape 1, il est nécessaire de créer un compte auprès de l'Ordre. Pour obtenir des détails concernant la création d'un compte, veuillez consulter la [page 12 du Guide de demande d'inscription](#).

### Étape 1 : Avant l'inscription

- Remplissez le formulaire en ligne de demande de préinscription et soumettez-le accompagné d'une copie d'une pièce d'identité avec photo valide.
- Faites envoyer directement à l'Ordre les relevés de notes du programme accrédité par le CNME.
- Remplissez le formulaire d'inscription à l'examen, payez les frais d'examen et passez l'[examen des sciences biomédicales de l'Ontario](#).\*
- Remplissez le formulaire d'inscription à l'examen, payez les frais d'examen et passez l'[examen des sciences cliniques de l'Ontario](#).
- Remplissez le formulaire d'inscription à l'examen, payez les frais d'examen et passez les [examens \(pratiques\) cliniques de l'Ontario](#).
- Payez les frais d'examen et passez l'[examen de jurisprudence de l'Ontario](#).

### Étape 2 : Demande d'inscription

- Remplissez et soumettez le formulaire en ligne de demande d'inscription.
- Envoyez par la poste à l'Ordre le rapport original du Centre d'information de la police canadienne (CIPC).

- Téléversez une copie du certificat de RCR de niveau « professionnel de la santé » ou l'équivalent (p. ex., soins immédiats en réanimation avec DEA) avec le formulaire en ligne de demande.
- Demandez à l'organisme de réglementation d'envoyer directement à l'Ordre la ou les lettres d'attestation (requis uniquement en cas d'inscription antérieure ou actuelle auprès d'un organisme de réglementation, n'importe où dans le monde, pour l'exercice de n'importe quelle profession).
- Payez les frais de demande : 275 \$ + TVH.

### Étape 3 : Délivrance du certificat d'inscription

- Remplissez le formulaire en ligne de déclaration d'assurance responsabilité professionnelle.
- Téléversez une copie du certificat d'assurance responsabilité professionnelle.
- Remplissez le [formulaire de soumission de photo \(en anglais\)](#) et téléversez une photo (recto verso) pour le registre public.
- Payez les [frais d'inscription](#).